

1 Identification

Identificateur SGH du produit

Nom du Produit: RR SoyBooster® 2.0

Forme du Produit: Liquid mixture

Usage recommandé et restrictions d'utilisation du produit chimique

Engrais liquide et foliaire

Données relatives au fournisseur

Agro-100 Ltée.
990 Chemin des Prairies
Joliette, Québec
Canada, J6E 0L4

No de contact: (450) 759-8887

Emergency number: (450) 759-8887

Heures d'ouverture: 8 AM - 4 PM du lundi au vendredi

Numéro de téléphone en cas d'urgence

CANUTEC: 1-888-226-8832

**Association Canadienne
des Centres Anti-Poison:** www.capcc.ca

2 Identification des dangers

Classement de la substance ou du mélange

Classification: GHS-CA

Toxicité aiguë (orale)	Catégorie 4
Corrosion cutanée / irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves / irritation	Catégorie 2
Cancérogénicité	Catégorie 1B

Éléments d'étiquetage SGH

Danger



Nocif en cas d'ingestion

Provoque une irritation cutanée

Provoque une sévère irritation des yeux

Peut provoquer le cancer (indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger)

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

Rincer la bouche.

En cas d'irritation cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Se reporter au fabricant ou au fournisseur pour des informations concernant la récupération ou le recyclage

Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification

Aucune information supplémentaire disponible

3 Composition/information sur les composants

Description	CAS Number	EINECS Number	%	Note
Ammonium Polyphosphate	68333-79-9		27 - 35	Acute tox 4 (oral) / Eye irritation 2B
Phosphoric acid 75%	7664-38-2		5.25 - 11.25	Skin corrosion 1B / Eye damage 1
potassium hydroxide	1310-58-3		7.23 - 14.36	Acute tox 4 (oral) / Eye irritation 1A / Eye damage 1
cobalt(II) sulfate	10124-43-3		0 - 0.015	Mutagene 2 / Carcen 1B / Reproduction 1B

4 Premiers soins

Description des premiers soins nécessaires

Ne devrait pas présenter de danger significatif dans des conditions normales d'utilisation.

EN CAS D'INHALATION	Emmener la personne à l'air libre et prendre les moyens pour faciliter la respiration et si requis pratiquer la R.A. Si la victime ne se sent pas bien, obtenir des soins médicaux immédiatement
EN CAS CONTACT AVEC LA PEAU	Laver la peau avec beaucoup d'eau et de savon. Rincez abondamment. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX	Si la victime porte de verres de contact, il faut les retirer. Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes en ouvrant les paupières régulièrement. Consulter un médecin dès que possible
EN CAS D'INGESTION	Rincez la bouche. Ne PAS faire vomir. Consultez un médecin immédiatement.

Symptômes/effets les plus importants, aigus ou retardés

INHALATION	Peut causer des irritations aux voies respiratoires
SKIN	Cause des irritations cutanées incluant des rougeurs.
EYES	Cause des irritations oculaires importantes
INGESTION	Nocif en cas d'ingestion. Causera de sérieux problèmes de santé si ingérer

Indications quant à la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

NOTE AU MÉDECIN	Pas de traitement particulier. Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.
------------------------	---

5 Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés

Utiliser un agent extincteur adapté au type d'incendie;
Mousse, poudre chimique, CO₂, eau pulvérisée, sable, brouillard d'eau

Éviter le jet d'eau lourd pour minimiser le ruissellement dans l'environnement

Dangers spécifiques du produit

- Dans le cas d'un incendie, des produits de décomposition peuvent être émis:
 - Oxyde de soufre, Ammoniaque, Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone (CO₂)
- Pas de danger d'explosion. Une exposition au feu peut causer la rupture des contenants

Mesures spéciales de protection pour les pompiers

- Utiliser de l'eau pulvérisée ou du brouillard pour refroidir les contenants exposés.
- Éviter le déversement l'eau utilisé par les pompiers dans l'environnement.
- Ne pas entrer dans la zone d'incendie sans équipement de protection approprié, y compris un appareil respiratoire autonome (ARA) avec masque couvre-visage

6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

P.P.E.

Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.

Évacuer les environs.

Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu.

Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard.

Assurer une ventilation adéquate.

Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat.

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

Précautions relatives à l'environnement

Éviter la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les drains, les égouts et les voies navigables. Avertir les autorités compétentes si le produit s'est répandu dans l'environnement.

Utiliser un absorbant inerte ou des boudins de rétention en cas de grand déversement.

Méthodes et matériaux pour l'isolation et le nettoyage

- Prévenir d'autres fuites.
- Utiliser un équipement approprié et un matériel absorbant pour contenir et nettoyer le produit déversé.
- Placer tout matériel et / ou tout autre produit absorbant dans un sac en plastique épais (approprié) et ensuite mettre dans des contenants de récupération hermétiques bien fermés.
- Bien identifier les contenants de récupération afin d'assurer une manipulation, entreposage et élimination sécuritaire du produit déversé.
- Nettoyer soigneusement la surface contaminée.
- Éliminer conformément aux dispositions prévues par l'autorité compétente.
- Éviter que les eaux contaminées s'écoulent vers des eaux de surface et les égouts.

7 Manutention et stockage

Précautions à prendre pour assurer la manutention dans des conditions de sécurité

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
Il ne faut pas manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité.
Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer.
Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant de pénétrer dans des aires de repas.
Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.
Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas avaler.
Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré.
Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat.
Ne pas pénétrer dans les lieux d'entreposage et dans un espace clos à moins qu'il y ait une ventilation adéquate.
Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution adéquat fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé.
Les conteneurs vides contiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger.
Ne pas réutiliser ce conteneur.

Stockage dans des conditions de sécurité en tenant compte de toutes incompatibilités éventuelles

Entreposer conformément à la réglementation locale.
Entreposer dans un endroit adéquat et autorisé.
Entreposer dans le contenant original dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'abri de la lumière directe, à l'écart des substances incompatibles (voir la Section 10) et de la nourriture.
Garder le récipient hermétiquement fermé jusqu'à utilisation.
Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale pour éviter les fuites.
Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé.
Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites.
Ne pas entreposer dans des conteneurs non étiquetés.
Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

- **Acide phosphorique (7664-38-2)**
 - Québec VECD (mg / m³) 3 mg / m³
 - Québec VEMP (mg / m³) 1 mg / m³
- **Hydroxyde de potassium**
 - Québec OEL maximum (mg / m³) 2 mg / m³
 - Canada OEL maximum (mg / m³) 2 mg / m³

Contrôles d'ingénierie appropriés

Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré.
Si utiliser dans des endroits clos, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés doivent être en place afin de maintenir le seuil d'exposition aux contaminants en deçà des valeurs mentionnées.
Les mesures d'ingénierie doivent aussi maintenir les concentrations en gaz, en vapeur ou en poussière en dessous de tout seuil minimal d'explosion.

Mesures de protection individuelle

VENTILATION :

Utilisez seulement dans des zones extérieures ou bien ventilées

RESPIRATEUR :

Si les circonstances justifient une protection, un respirateur à vapeur organique approuvé peut être porté

PROTECTION DES YEUX:

L'employé doit porter des lunettes de sécurité à l'épreuve des éclaboussures et de la poussière

DOUCHE OCULAIRE :

Lorsqu'il y a une possibilité que les yeux de l'employé aient été exposés à ce produit;

l'employeur doit prévoir en cas d'urgence dans les endroits où la manipulation est fréquente une douche oculaire.

VÊTEMENTS :

L'employé doit porter des vêtements et utiliser de l'équipement de protection approprié

GANTS : L'employé doit porter des gants de protection imperméables

9 Propriétés physiques et chimiques

Propriétés physiques et chimiques

État physique :	Liquide
Apparence :	Claire avec une légère teinte
Couleur :	Verdâtre
Odeur :	Légère odeur d'ammoniaque
Seuil de détection olfactif::	Pas de données disponible
pH:	6.2 - 6.7
Taux d'évaporation: relatif (butylacetate=1)	Pas de données disponible
Taux d'évaporation relatif (ether=1):	Pas de données disponible
Point de fusion :	Pas de données disponible
Point de congélation:	< 0 °C
Point d'ébullition: :	> 100 °C
Point d'éclair:	Non inflammable
Température d'auto-ignition:	Pas de données disponible
Température de décomposition:	Pas de données disponible
Tension de vapeur:	Pas de données disponible
Densité relative:	Pas de données disponible
Densité :	1.32 kg/l
Solubilité:	Soluble dans l'eau

10 Stabilité et réactivité

Réactivité

Aucune réactions dangereuses connues dans des conditions normales d'utilisation.

Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales de stockage, de manipulation et de mélange

Risque de réactions dangereuses

Aucune connue dans des conditions normales d'utilisation

Conditions à éviter

Protéger du gel

Matériaux incompatibles

Aucun connu.

Produits de décomposition dangereux

- Aucun produit de décomposition dangereux connu
- Si chauffé jusqu'au point de décomposition :
 - Oxydes de carbone, oxydes de soufre, ammoniac

11 Données toxicologiques

Effets toxicologiques (sanitaires)

Effets toxiques sur la santé

- Toxicité aïgue (orale) dommageable si ingérer
- Toxicité aïgue (dermale) Non- classifié
- Toxicité aïgue (inhalation) Non-classifié

Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation, Ingestion, Contact avec la peau et les yeux

Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes / effets: Peut causer le cancer
Symptômes / effets - inhalation: Peut causer des irritations aux voies respiratoires
Symptômes / effets - contact cutané: Peut causer des irritations cutanées
Symptômes / effets - contact oculaire: Peut causer des irritations oculaires importantes
Symptômes / effets - ingestion: Peut causer des problèmes de santé importants

Effets retardés, effets immédiats et effets chroniques d'une exposition à court ou long terme

Peau: Irritation de la peau
Yeux: Irritation sérieuse
Sensibilisation: Non-classifié
Cancérogénicité: Non-classifié

Mesures numériques de la toxicité (estimations de la toxicité aiguë par exemple)

Ammonium polyphosphate (68333-79-9)	
DL 50 orale - rat	> 2000 mg / kg
Potassium hydroxyde (1310-58-3)	
DL 50 orale - rat	333 mg / kg

12 Données écologiques

Toxicité

Ecologie - générale: Aucun essai / résultats sur les effets environnementaux
Toxicité aquatique aiguë: Non-classifié
Toxicité aquatique chronique: Non-classifié

Ammonium polyphosphate (68333-79-9)	
LC 50 fish 1	> 500 mg / kg (exposure 96 hr - Brachydanio rerio)
LC 50 fish 2	123 mg / kg (exposure 96 hr - Oncorhynchus mykiss)
Potassium hydroxide (1310-43-3)	
Log Pow	0.65
Cobalt sulfate (10124-43-3)	
Er 50 (algae)	>0.4 mg / L

Persistance et dégradabilité

En agriculture, l'utilisation de ce mélange dans des conditions normales est non persistant.

Potentiel de bioaccumulation

En agriculture, l'utilisation de ce mélange dans des conditions normales n'est pas cumulative.

Mobilité dans le sol

Aucun donnée spécifique disponible pour ce mélange mais les connaissances agronomiques confirment que :
le composant azoté (exprimé en N) de ce mélange peut être mobile dans le sol;
le composant phosphoré (exprimé en P₂O₅) de ce mélange n'est pas mobile dans le sol;
le composant potassium (exprimé en K₂O) de ce mélange peut être modérément mobile dans le sol.

Autres effets nocifs

Peut libérer des ions ammonium toxiques pour les poissons.
Peut libérer des phosphates qui entraîneront la croissance des algues, augmenteront la turbidité et appauvriront l'oxygène.

À des concentrations extrêmement élevées, cela peut être dangereux pour les poissons ou d'autres organismes marins.

13 Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination

Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets si possible.

Détruire selon la réglementation fédérale, provinciale et municipale.

Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.

Il faut prendre des précautions lors de la manipulation de contenants vides qui n'ont pas été nettoyés ou rincés.

14 Informations relatives au transport

Numéro ONU

Non- réglementé

Désignation officielle de transport de l'ONU

Non- réglementé

Classe(s) relative(s) au transport

Non- réglementé

15 Informations sur la réglementation

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement applicable au produit en question

Potassium hydroxide (1310-43-3)
--

Fait partie de la Liste Canadienne LIS (liste intérieure des substances)
--

Ammonium polyphosphate (68333-79-9)
--

Fait partie de la Liste Canadienne LIS (liste intérieure des substances)
--

16 Autres informations

Autres informations

Conformément aux règlements sur la santé et la sécurité au travail en vigueur, cette FDS devrait être fournie à tous ceux qui utiliseront, manipuleront, entreposeront, transporteront ou autrement seront exposés à ce produit. L'utilisateur doit déterminer les mesures appropriées qui doivent être mises en œuvre pour l'utilisation et la manipulation sécuritaires de ce produit dans le contexte des opérations de l'utilisateur.

Cette fiche de données de sécurité et les informations qu'elle contient vous sont fournies en toute bonne foi comme exactes. Nous avons examiné toute information contenue dans cette fiche de données que nous avons reçue de sources extérieures à notre société. Nous croyons que cette information est correcte mais ne peut garantir son exactitude ou son exhaustivité. Les précautions de santé et de sécurité figurant dans cette fiche peuvent ne pas convenir à tous les individus et / ou toutes les situations. Il est de l'obligation de l'utilisateur d'évaluer et d'utiliser ce produit en toute sécurité et de se conformer à toutes les lois et réglementations applicables. Aucune déclaration faite dans cette fiche technique ne doit être interprétée comme une permission ou une recommandation pour l'utilisation d'un produit d'une manière qui pourrait enfreindre les brevets existants. Aucune garantie n'est faite, soit expresse d'implicite.